

Barème d'honoraires

Applicable au 24/07/2018

Honoraires sur transactions d'immeubles Calculés sur le prix de vente

Les honoraires sont à la charge de acquéreur

Prix de vente jusqu'à 50 000 €	10 % TTC
Prix de vente entre 50 001 et 50 000 €	7 % TTC
Prix de vente entre 80 001 et 100 000 €	5 % TTC
Prix de vente entre 100 001 et 200 000 €	4 % TTC
Prix de vente entre 200 001 et 300 000 €	3 % TTC
Supérieur à 300 000 €	5 % TTC



LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

SAS BEAUTE IMMOBILIER

60, Grande Rue Charles de Gaulle 94130 NOGENT-SUR-MARNE

RCS Créteil : 434 310 298 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 9401 2016 000 004 071

Garantie Financière de 230000 € Par CEGC

Barème d'honoraires

Applicable au 24/07/2018

Honoraires de gestion

SERVICES INITIAL	6.00% HT / 7.20% TTC (TVA 20%)
SERVICE CONFORT	7.50% HT / 9.00% TTC (TVA 20%)
SERVICE PRIVILEGE	8.50% HT / 10.20% TTC (TVA 20%)



LA RESIDENCE

Mon partenaire immobilier

SAS BEAUTE IMMOBILIER

60, Grande Rue Charles de Gaulle 94130 NOGENT-SUR-MARNE

RCS Créteil : 434 310 298 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 9401 2016 000 004 071

Garantie Financière de 230000 € Par CEGC